

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIETES BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de son GROUPE REGIONAL DE ROANNE

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

**TRESORERIE :**

## T A R I F

	1984
Abonnement France .....	105 F
Membre scolaire .....	50 F
Abonnement Etranger .....	140 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	12 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 H ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIETE LINNEENNE DE LYON.

## A PROPOS D'AMANITA VERNA

par Raymond BERTAULT

### ABOUT AMANITA VERNA

*Distinguer ce qui fait le caractère  
de ce qui n'est qu'accessoire.*

BULLIARD.

Résumé. — *Amanita verna* a été mal interprétée depuis sa création et confondue avec sa variété *decipiens*. Le champignon de BULLIARD possède des lames adnées et non pas libres comme représentées trop souvent.

Abstract. — *Amanita verna* is misinterpreted since BULLIARD. The gills are adnate, never free as shown too often in all the plates.

Dans le premier fascicule du Bulletin de l'année 1983, à la page 6, MM. RUSSI & JOSSERAND ont publié un article sur *Amanita verna* qui laisse planer un léger doute sur notre interprétation personnelle de la plante, doute qui prend son importance quand on connaît la notoriété des auteurs et qui nous entraîne à certaines précisions.

Il est évident qu'on ignore et qu'on ne saura jamais si le champignon de BULLIARD réagissait en jaune à la potasse, mais on peut essayer de démontrer qu'il n'y réagissait pas.

En effet, il est un caractère essentiel de l'espèce négligé jusqu'ici par tous nos collègues et qui est le mode d'insertion des lames. Des générations de mycologues ont appris que les Amanites étaient caractérisées, entre autres choses, par des lames libres, voire distantes, arrondies en arrière, ce qui est exact dans la majorité des cas et l'on en est aujourd'hui convaincu au point de ne savoir dessiner correctement une Amanite sans représenter ce caractère. Il suffit d'ouvrir les ouvrages de vulgarisation, à commencer par les *Champignons de France* de A. MAUBLANC & G. VIENNOT-BOURGIN où la planche 4 montre chez *A. verna* des lames libres que confirme le texte.

Dans les *Icones Selectae Fungorum*, de P. KONRAD & A. MAUBLANC, tome 5, page 32, *A. verna* est réduit à une simple variété de *A. phalloides* croissant « au printemps et surtout en été, automne », précisions surprenantes chez un champignon printanier. Dans les *Agaricales*, les mêmes auteurs rendent à l'Amanite son autonomie et la considèrent « commune dans le midi, assez rare en Europe centrale et inexistante dans les régions nordiques ».

On pouvait alors penser que J.-B. BARLA, dans ses *Champignons des Alpes-Maritimes*, était particulièrement bien placé pour nous donner une image exacte du champignon ; or, les figures 7 et 9 de la planche 1 montrent des lames distantes comme celles de *A. virosa*, terme à attribuer à ces figures si l'on en croit E.-J. GILBERT (*B.S.M.F.*, 44 : 156, 1926) lequel considère que la planche 4, fig. 1-4, identifiée *A. verna* par BOUDIER, est la bonne.

BULLIARD a, le premier, créé et représenté son *Agaricus bulbosus vernus* à la planche 108, type évident de l'espèce. On y voit des lames, ni libres, ni arrondies, comme représenté dans toutes les Flores, mais atténuées en arrière et subadnées, telles que nous les avons décrites d'après nos exemplaires marocains (*L.c.* 96 : 282, 1980).

Il ne fait aucun doute que l'amanite printanière marocaine, largement méridionale et strictement vernale, répond exactement à la conception de son créateur et nous laissons au lecteur le soin de tirer la conclusion qui s'impose.

Comme le pressentait J. TRIMBACH (*Ann. Mus. Hist. Nat. Nice*, p. 83, 1977)

*Amanita verna* est une espèce collective dans laquelle on peut déjà distinguer trois variétés, parmi lesquelles la var. *decipiens* semble la plus répandue ; c'est elle qui a été confondue avec le type depuis BULLIARD. On peut les distinguer de la façon suivante :

— Chair et cuticule piléique insensibles à la potasse :

1 — Strictement vernale et méridionale ..... var. *verna* Bert.

2 — Plutôt automnale ..... var. *tarda* Trimb.

— Réaction jaune vif à la potasse ..... var. *decipiens* Trimb.

Ajoutons un caractère qui semble avoir échappé aux mycologues : selon R. KÜHNER (*Les Hyménomycètes agaricoïdes*, p. 705, 1980), les lames adnées seraient un caractère primitif, d'où il résulte que notre champignon serait l'un des plus primitifs du genre.

Pour celui qu'intéresse la génétique, il y a là matière à réflexion, surtout si l'on songe au curieux Gastéromycète qu'est le *Torrendia pulchella* Bres., étudié par G. MALENÇON et par C. BAS. C'est une miniature d'Amanite avec sa petite volve d'où naît un stipe dont la structure est typiquement amanitoïde, ce qui a fait écrire à R. KÜHNER (*l.c.*, p. 648) : « on comprend que BAS pense qu'il existe une relation phylogénétique entre *Amanita* et *Torrendia* ».

Enfin, bien que le fait ne puisse apporter la moindre preuve d'une parenté, signalons que les deux champignons viennent dans les mêmes stations, ce qui, avouons-le, est tout de même troublant.

25 juin 1983

R.B., 49980 Auverse.

---

## NOUVELLES ADDITIONS AU CATALOGUE DES LEPIDOPTERES DE LA REGION LYONNAISE (cinquième supplément)

par Cl. DUFAY

### 5TH. SUPPLEMENT TO THE CATALOGUE OF THE LEPIDOPTERA FROM THE LYON'S COUNTRY

Summary. — 5 th. Supplement to the Catalogue of the Lepidoptera from the Lyon's Country.

17 species news for the Lyon's Country are recorded, among one *Lycaenidae* and two *Zygaenidae*. The number of the species of the Macrolepidoptera known in this region reaches to 1342 with the *Pyraloidea* (142 Rhopalocera and *Hesperiidae*).

Un quatrième supplément au Catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise de R. MOUTERDE (1952-1956) a paru dans cette revue il y a déjà sept ans (C. DUFAY, 1976). Depuis sa publication seize espèces, non citées auparavant, ont été trouvées ou distinguées dans la région. Afin de compléter périodiquement le Catalogue de R. MOUTERDE, je les signale ici de la même façon que dans les quatre suppléments précédents (1955, 1959, 1969 et 1976).

Les numéros figurant après les noms d'espèces sont ceux qui leur seraient attribués dans le Catalogue R. MOUTERDE puis ceux du catalogue L. LHOMME. Pour chaque espèce, je rappelle la répartition générale en France, l'époque de la vie imaginale dans l'année et les plantes nourricières des chenilles quand elles sont connues.

La nomenclature suivie est celle de l'ouvrage de P. LERAUT : « Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse » (1980).